



## Vivre à Malbosc demain

MUNICIPALES DE MARS 2008

REUNION DEBAT : SAMEDI 9 FEVRIER 2008 à 15 HEURES

*Vivre à Malbosc demain* est une association qui a pour but de favoriser l'émergence d'une nouvelle équipe municipale porteuse des valeurs républicaines sur la commune de MALBOSC. Pour cela, elle a mené une réflexion sur les projets et sur les actions à mener pour favoriser le développement de la commune.

Le texte proposé ci-dessous est la synthèse du travail réalisé depuis plusieurs semaines par les membres de l'association. Il veut être le projet de programme de l'équipe que *Vivre à Malbosc demain* présentera pour les élections du mois de mars prochain.

Nous vous soumettons ce projet dès maintenant. Vos remarques, vos idées seront les bienvenues et nous en discuterons tous ensemble le **samedi 9 février à 15 heures** lors d'une réunion débat à la salle des fêtes de Malbosc.

Lors de la réunion publique du **samedi 23 février à 20 heures** nous présenterons la liste des candidats qui, si vous le voulez bien, seront chargés de gérer notre commune et de décliner le programme jusqu'en 2014.

A très bientôt, le plaisir de nous rencontrer

---

## PROJET DE PROGRAMME

### *Préambule*

#### ❖ **Notre volonté :**

- défendre une conception de l'intérêt général qui aille au-delà de la simple synthèse entre intérêts particuliers ou de l'arbitrage entre intérêts publics, géographiques ou sectoriels.
- travailler avec ce souci de l'intérêt général qui implique la capacité pour chacun de prendre de la distance avec ses propres intérêts, en étant particulièrement attentif à garantir une conciliation rigoureuse entre les droits des individus et les exigences de l'intérêt général, et ce, dans la transparence et une confrontation impartiale des intérêts.
- travailler pour le bien de notre commune de Malbosc et de ses habitants dans un esprit positif de solidarité, de sociabilité et d'écoute.

#### ❖ **Notre action :**

- gérer et développer l'existant ; susciter, soutenir, guider toutes initiatives utiles.

#### ❖ **Nos outils :**

- le Conseil Municipal pour décider, les Commissions pour préparer,
  - Chaque élu présidera une Commission à laquelle les habitants qui le veulent participeront activement. Le but des Commissions est, dans un esprit de large concertation et de grande écoute, de réaliser un travail préparatoire de faisabilité et de mise en cohérence des projets et des dossiers soumis à décision du Conseil Municipal. Les thèmes de commission correspondront aux perspectives de réalisation décrites dans le programme.
- les permanences pour dialoguer
  - Le Maire et chaque élu seront à disposition des habitants lors de permanences ou sur rendez-vous
- le Bulletin Municipal pour communiquer,
  - un Bulletin Municipal plus fréquent pouvant être enrichi d'articles consacrés aux perspectives de développement de la commune et aux aides possibles
- la représentation de la commune à l'extérieur pour optimiser les financements et les projets,
  - Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Info routes de l'Ardèche, Communauté de Communes, Conseils Général et Régional, Etat, Europe.
- le point annuel de mandature pour évaluer le travail réalisé

## Gestion budgétaire

Assurer une saine **gestion des finances publiques** de la Commune, maîtriser le budget de fonctionnement et d'investissement, solliciter et optimiser les financements extérieurs pour les projets d'aménagement et de développement.

## Aménagement du territoire communal

Poursuivre l'**aménagement de la commune**, après inventaire des réalisations et des besoins, avec, en plus de la question des routes et des accès, un effort particulier sur deux dossiers pour tous les hameaux concernés :

- Tout habitant a droit à **une adduction d'eau publique** et les conditions de mise en œuvre de ce principe seront étudiées, en évitant partout où c'est possible les délégations de service public.
- Une mise à l'étude de solutions durables d'assainissement, (**assainissement collectif par phyto-épuration**) accompagnée d'une information sur les solutions de développement durable (*toilettes sèches, ... etc*).

## Habitat et Patrimoine

Affronter le problème du **logement** en travaillant à l'amélioration de la carte communale et en encadrant davantage les constructions en termes d'aspect extérieur. Inciter les propriétaires à développer la location à l'année et à créer des chambres d'hôtes ou des gîtes. Créer du logement social à un rythme à définir entre les différents partenaires sociaux et la Municipalité pour permettre à des familles nouvelles de s'installer.

Valoriser notre patrimoine communal historique (Castellas, vieil Abeau, ponts, voie romaine), mais aussi les sentiers, chemins, drailles et calades, la culture en terrasse et les systèmes d'irrigation, botanique (pins de Salzman, Chataignes et autres espèces végétales typiques) mais aussi dans les domaines tels que la géologie, la faune, l'art culinaire, l'hydrologie.

## Education et solidarités

Créer les conditions pour que perdure **l'école de Malbosc** et veiller au maintien des effectifs en tenant compte des besoins (travaux d'entretien des bâtiments, transports scolaires, cantine...),

Faire évoluer le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vers d'autres fonctions en élargissant ses objectifs ainsi que ses actions (insertion par l'économie des personnes dans la précarité, aide ponctuelle, actions en direction des personnes âgées : mobilité, réseaux d'aide...)...

## Activité économique

Aider à la mise en œuvre de projets de **développements agricoles**. Les produits de la culture, de l'élevage doivent être valorisés. Un projet de mini-coopérative et de label « produit de Malbosc » peut être étudié et le cas échéant développé.

Travailler « d'arrache pied » au **développement économique** avec l'idée de développement durable. La filière bois et les énergies renouvelables ouvrent des perspectives nouvelles qu'il faut étudier et soutenir. L'artisanat, déjà présent, doit être renforcé. Un projet de commerce d'appoint peut se concevoir. **Une commission « création d'activité »** sera mise en place pour l'étude et la mise en œuvre de projets après démonstration de faisabilité. Malbosc n'a pas vocation à devenir exclusivement un village de « résidences secondaires »

## Convivialité, Culture et Tourisme

Développer le **tourisme** et la **convivialité** en favorisant :

- les rencontres entre hameaux et les occasions de fêtes,
- la mise en place d'événements culturels et artistiques,
- l'organisation des chemins de randonnées, l'animation des circuits en lien avec gîtes ou chambres d'hôte et proposition de produits du terroir,
- la maîtrise sur le territoire communal du problème des véhicules tout terrain.